



Hommage à la mémoire de Monsieur Jos Chabert
Ministre d'Etat, ancien membre de la Chambre des représentants
Séance plénière du 24 avril 2014

Chers Collègues,

Le Ministre d'Etat, Jos Chabert, ancien membre de la Chambre, nous a quittés ce 9 avril 2014.

Né à Etterbeek, le 16 mars 1933, Jos Chabert fit ses humanités au collège Saint-Jean Berchmans à Bruxelles et au petit séminaire de Malines. Il étudia ensuite le droit à la KU Leuven.

Après ses études, il entama de concert une carrière d'avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles et un engagement politique empreint de valeurs démocrates-chrétiennes qui guideront toute sa vie.

Echevin des finances à Meise, commune du Brabant flamand, à 23 ans, Jos Chabert fut élu membre de la Chambre, à 35 ans, sur la liste PSC-CVP de Paul Vanden Boeynants. Champion des voix de préférence, il fit son entrée dans cet hémicycle le 31 mars 1968 et devint en 1971 président du groupe CVP.

En 1973, à quarante ans, il obtint un premier portefeuille ministériel - la culture néerlandaise et les affaires flamandes- dans le gouvernement dirigé par Edmond Leburton.

Elu sénateur de l'arrondissement de Bruxelles en 1974, il fut membre du Sénat jusqu'au 17 octobre 1991. Le 25 avril 1974 il est nommé ministre des Communications dans le premier gouvernement Tindemans. Il conservera ce portefeuille jusqu'au 18 mai 1980 dans le deuxième gouvernement Tindemans et dans les deux premiers gouvernements de Wilfried Martens. Il réussit notamment à imposer des mesures aussi impopulaires que nécessaires, à savoir le port obligatoire de la ceinture de sécurité, les limitations de vitesse et un contrôle plus strict du taux d'alcoolémie au volant.

Du 18 mai 1980 au 17 décembre 1981, dans le troisième gouvernement Martens et le gouvernement Eyskens, Jos Chabert est nommé vice-premier ministre en charge des travaux publics et des réformes institutionnelles.

Citoyen du monde, maîtrisant plusieurs langues, son intérêt permanent pour les relations internationales le conduisit tout naturellement à effectuer de nombreuses missions à l'étranger. Ainsi, en 1982, il est nommé délégué à l'assemblée générale des Nations Unies et de 1984 à 1985 au Japon, commissaire général du gouvernement belge pour l'exposition universelle de Tsukuba.

Il devint en 1989, dans le premier gouvernement régional bruxellois, ministre du budget, des finances, de l'énergie et des relations extérieures. Il conservera ce portefeuille jusqu'en 1999. Il exercera ensuite, jusqu'en 2004, les fonctions de ministre des travaux publics et des transports.

En 2000, il assuma pendant deux ans la présidence du Comité des Régions. Une fois encore il allait s'investir totalement dans ses nouvelles fonctions et oeuvrer au renforcement de la dimension régionale dans le processus de décision européen. A l'issue de son mandat il fut invité à devenir membre de la Convention pour l'avenir de l'Europe chargée de redéfinir le rôle de l'Europe et d'en améliorer le fonctionnement afin de préparer la rédaction de la Constitution européenne.

Rapporteur au Sénat de la loi du 12 janvier 1989 relative aux institutions bruxelloises, son nom restera associé à la création de la Région bruxelloise dont il fut un des orfèvres talentueux. « Bruxelles est ma vie » fut d'ailleurs un de ses slogans électoraux. En 2004, à la première vice-présidence du Parlement bruxellois, il continua à défendre la Région bruxelloise. Que les générations futures puissent continuer à édifier le modèle bruxellois, dont la diversité et l'ouverture constituent la plus grande richesse, tel fut son vœu le plus cher.

Homme d'Etat expérimenté, actif pendant quelque quarante ans à tous les niveaux de pouvoir, européen, fédéral, régional et communal, Jos Chabert s'est toujours efforcé de combiner dialogue, tolérance et respect mutuel. En tant que membre de nombreux gouvernements il fit toujours preuve d'une gestion sérieuse et responsable, de courage politique et d'un engagement au quotidien.

Lorsqu'un problème se posait, il commençait par le cerner, sans se laisser aller à des déclarations tapageuses et sans se départir de son flegme habituel, puis il entamait ses consultations avec la prudence requise. Son amabilité sincère ainsi que son aptitude à concilier les points de vue opposés lui ont permis de conquérir l'estime de tous, qu'ils soient francophones, néerlandophones ou allophones.

En dehors de cette vie et de cette carrière bien remplies, il subsistera de Jos Chabert le souvenir d'un homme engagé et passionné qui se distingua toute sa vie par une grande générosité de cœur.

J'ai présenté les condoléances de notre assemblée à la famille du défunt.